FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (formation complémentaire en médecine de famille - clinicien érudit)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 mai 2023. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
crédit(s)

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 819 821-8000, poste 74274
- 819 564-5386 (télécopieur)
- medfam-PCA@usherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

L'appellation « diplôme » répond à une exigence du Collège des médecins de famille du Canada et le diplôme équivaut à une année complète de formation à temps complet. Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de qualité pour développer une carrière universitaire et devenir un promoteur de la pratique basée sur des données probantes, contribuant ainsi à l'amélioration de la pratique médicale tout en maintenant un niveau de compétences cliniques propre à la pratique de la médecine de famille.

DURÉE DES ÉTUDES

Un an ou deux ans dans le cas d'un programme intégré avec le programme de médecine de famille

STRUCTURE DU PROGRAMME

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CMFC ou être inscrite ou inscrit dans le programme d'études spécialisées en médecine de famille à l'Université de Sherbrooke.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un d'étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

EXIGENCES D'ADMISSION

Se présenter à l'entrevue d'admission et soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme. Une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant en fonction de critères prédéfinis dans le programme, tel que les résultats scolaires, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le comité d'admission du programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.